

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

#### Cadre réservé à l'administration

Date de réception 02/05/2013

Dossier complet le

N° d'enregistrement F01113P0165

## 1. Intitulé du projet

Réhabilitation d'une plate forme logistique

## 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SOGARIS

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

GRANDJEAN Caroline, présidente du directoire

RCS / SIRET

Forme juridique

SAEML

## Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

## 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
1- Installation classée pour la protection de l'environnement	Etablissement industriel à usage d'entreposage soumis à enregistrement au titre des rubriques 1510, 1530, 2662, 2663-et 2663-2 de la nomenclature ICPE
36 - Travaux ou constructions soumis à permis de construire sur le territoire d'une commune dotée d'un PLU n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale	Projet présentant une surface plancher supérieure à 10 000 m² mais inférieure à 40 000 m² (surface plancher de l'établissement = 25 000 m²)

## 4. Caractéristiques générales du projet

## Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

### 4.1 Nature du projet

Le projet consiste en la réhabilitation complète d'un établissement industriel à usage d'entreposage et d'activité situé Impasse des Marais, dans la ZA du Grand Marais sur la commune de Créteil.

Après restructuration, cet établissement sera constitué de deux cellules dédiées au stockage de marchandises combustibles diverses et d'une cellule dédiée à l'activité de messagerie

Les volumes de l'établissement après restructuration intérieure ne changeront pas par rapport aux volumes existants.

Le plot de bureaux et locaux sociaux en façade Sud de l'établissement sera conservé.

Au final, le permis de construire aboutit à une diminution de la surface totale de plancher par rapport à l'existant.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

#### 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est la remise en conformité de cet établissement industriel anciennement exploité par la Poste comme plate-forme de tri postal pour y permettre le stockage de marchandises combustibles dans les conditions prévues par les arrêtés ministériels régissant les entrepôts classés sous le régime de l'enregistrement au titre de la législation ICPE. Une partie de l'établissement est conservée à usage de messagerie.

### 4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux, programmés en 2014, consisteront à :

1 - rénover les voiries, lourdes et légères, par décapage puis reprofilage

2 - rénover la partie entrepôt (toiture, équipements de sécurité, équipements de quais...)

3 - rénover la partie bureaux (revêtements de sols, murs et plafonds; équipements techniques...)

## 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'établissement exploité par la société SOGARIS est destiné à être loué à des sociétés ayant besoin de surface d'entreposage et de bureaux. Le site est destiné à recevoir des locataires différents : dans la partie bureaux, dans la partie entrepôt et dans la partie messagerie.

la société SOGARIS restera l'exploitant de l'établissement au sens de la législation ICPE. Elle restera responsable devant l'administration du respect des prescriptions de son arrêté d'enregistrement.

Les marchandises entreposées dans les cellules de stockage seront classables sous les rubriques 1510, 1530, 1532, 2662, 2663-1 et 2663-2 de la nomenclature ICPE. Est également envisagé le stockage de produits classables sous d'autres rubriques de la nomenclature ICPE (1520, 1412, 1432, 2255) en dessous des seuils de classement de ces rubriques. Est envisagée la présence sur le site de 340 personnes (160 personnes dans les bureaux, 80 personnes dans l'entrepôt, 100 personnes dans la messagerie).

et d'une demande d'enregistrement au ti				
	t rempli			
	de l'opération - précise			141. (
aractéristiques	de roperation - precise		aleur	nusees
res			1001	
ordonnées géographiques	Long. 48 ° 46 ' 43.5	7" N Lat. 25	5 ° 29 ' 59	.25' E
ur les rubriques 5° a), 6° b) e int de départ : int d'arrivée : immunes traversées :	Long ° '	" Lat	_	
ge a-t-il fait l'objet d'une étu		Oui X	Non Non	X
é ? le travaux ? gramme ?		Oui	Non	X
	ordonnées géographiques or les rubriques 5° a), 6° b) e int de départ : nt d'arrivée : mmunes traversées : ne installation ou d'un ouvre ge a-t-il fait l'objet d'une étue ?	ordonnées géographiques¹ Long. 48 ° 46 ' 43.5;  or les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° c int de départ : Long ° '  nt d'arrivée : Long ° '  mmunes traversées :  ne installation ou d'un ouvrage existant ?  ge a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?  § ?  le travaux ?	ordonnées géographiques¹ Long. 48 ° 46 ' 43.57" N Lat. 25  or les rubriques 5° a), 6° b) et a), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°; int de départ : Long ° ' " Lat  nt d'arrivée : Long ° ' " Lat  mmunes traversées :  ne installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  ge a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  6 ?  le travaux ? Oui	ordonnées géographiques¹ Long. 48 ° 46 ' 43.57" N Lat. 25 ° 29 ' 59  or les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°; 41° et 42°  int de départ : Long ° ' " Lat ° '  nt d'arrivée : Long ° ' " Lat ° '  mmunes traversées :  ne installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non  de a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non  4 ?

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.	Sensib	ilité en	vironnementale de la zone d'implantation envisagée
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des :			
			dustriel existant. l'usage actuel du sol est donc industriel.
Lo pormio de constituire porte sur la rene	aomation (	i dii Sile iii	austriel existant. I usage actuel du soi est donc industriel.
Existe-t-il un ou plusieurs do concernés) réglementant l'o	ccupa	nts d'ur tion de	rbanisme (ensemble des documents d'urbanisme sols sur le lieu/tracé de votre projet ?
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le  ou les règlements applicables à la zone du projet			sme de la Ville de Créteil tions propres à la zone UJ
Pour les rubriques 33° à 37°, le environnementale ?  5.2 Enjeux environnementaux			ments ont-ils fait l'objet d'une évaluation  Oui Non X
Complétez le tableau suivan http://www.developpement	t, par to	ous mo	yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope?		X	La ZNIEFF la plus proche (ZNIEFF Type 1 Friches du lac de Créteil) se situe à 1,1 kilomètres au Sud-est du site Sogaris.
en zone de montagne ?		X	
sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		X	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?		X	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture e du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain e paysager?	et e	×	
dans une zone humide ayant fait l'obje d'une délimitation ?		- X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	e s n s X		La commune de fait partie du PPRi de la Marne et de la Seine dans le département du val-de-Marne approuvé le 12 novembre 2007.  Le site SOGARIS de la ZA du Grand Marais est situé en zone violet clair (zone urbaine dense en autres aléas) : submersion inférieure à 1 mètre.
approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		X	
dans un site inscrit ou classé ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

# **6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ?** Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines	s de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
Ressources	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
	est-il excédentaire en matériaux ?		⅓	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
Miliev naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		$\Box$ X	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<b>X</b>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?  Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	□ X	Le trafic des poids lourds et des véhicules légers sur le site sera source de bruit. Compte tenu de sonore de l'établissement (situé en contrebas de l'A86 et à proximité des voies ferrées), les bruits émis par l'établissement ne présenteront une gêne particulière pour le voisinage.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X X	
	Engendre-t-il des vibrations ?  Est-il concerné par des vibrations ?	X	

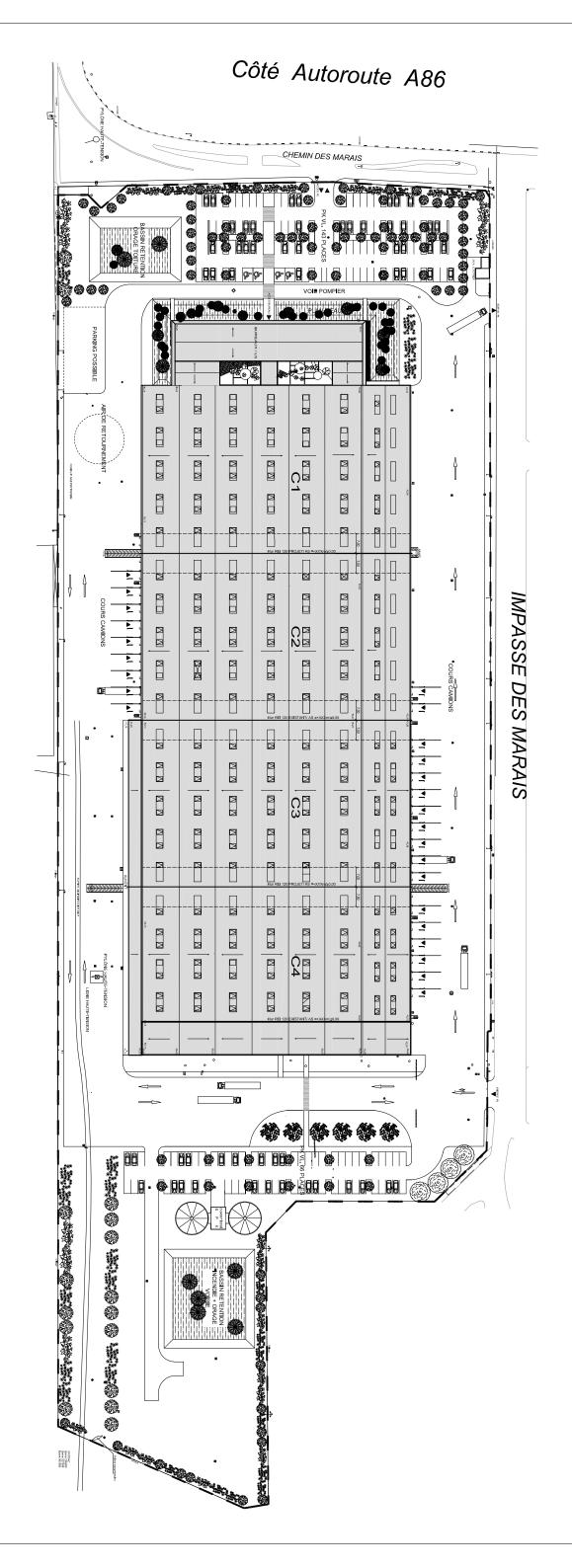
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	Les appareils d'éclairage extérieurs qui seront mis en place sur le site seront capotés afin de ne pas entraîner de pollution lumineuse diffuse.
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	X		Rejets des échappements des poids lourds et des véhicules légers transitant sur le site.
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Rejet des eaux usées du site vers la station d'épuration de Valenton Rejet des eaux pluviales de toiture après tamponnement dans un bassin d'orage vers le réseau de collecte de la ZA rejet des eaux pluviales de voirie après tamponnement dans un bassin d'orage et traitement par un séparateur d'hydrocarbures vers le réseau de collecte de la zone.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		Production de déchets non dangereux liés à l'activité logistique et de messagerie : papier, carton, bois, etc
	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?			
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		X	

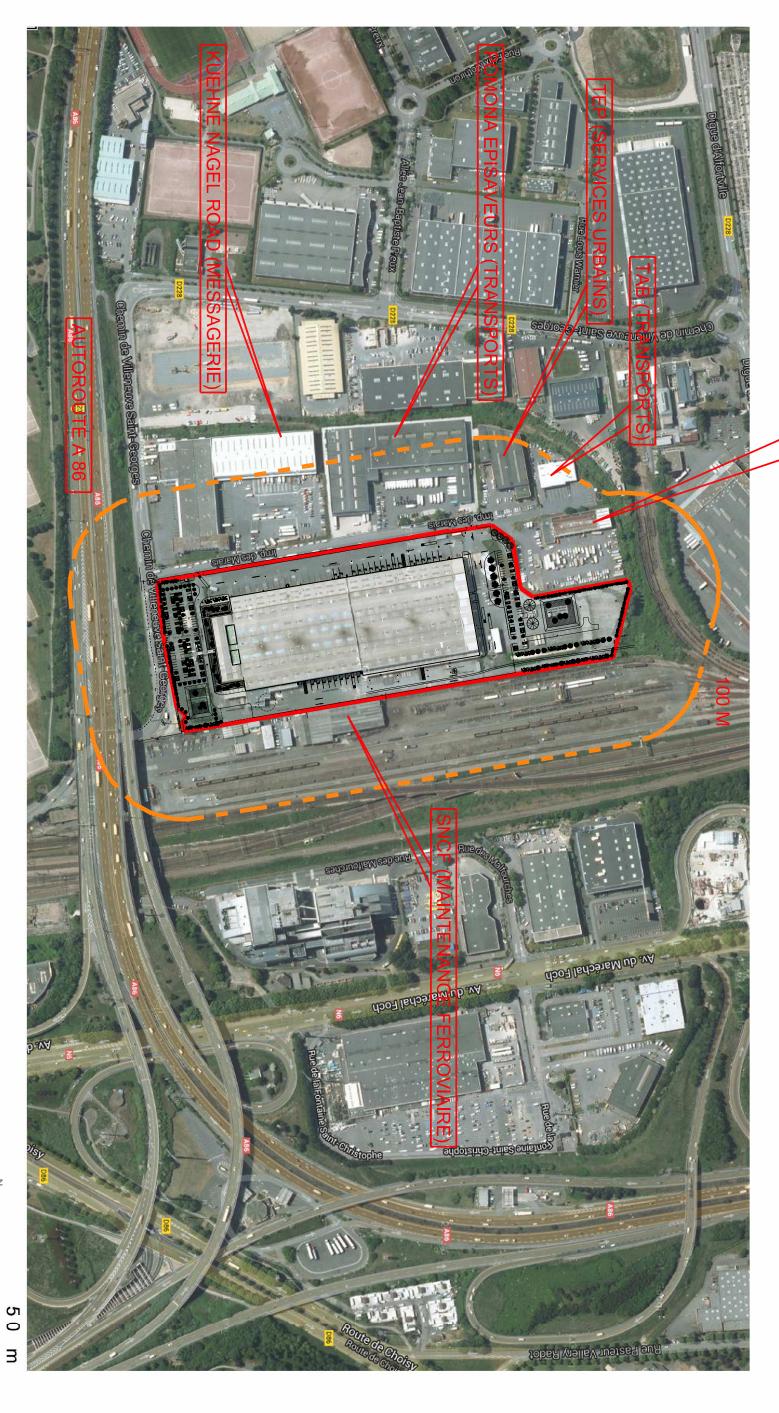
6.2 Les inc	idences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oui	Non X Si oui, décrivez lesquelles :
6.3 Les inci	dences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, décrivez lesquels :
	in edi, decirez icaqueia .
	7. Auto-évaluation (facultatif)
Au regard qu'il devrai	du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
Ce projet c	onsiste en la réhabilitation complète d'un établissement industriel existant. A ce titre il va dans le sens de
l'améliorati	on et ne nous semble pas devoir faire l'objet d'une étude d'impact.

	8. Annexes
8	3.1 Annexes obligatoires
	Objet
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;
V	.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire d'évaluation, ainsi que les des les des les des les des des les des des des des des des des des des d
p	arties auxquelles elles se rattachent
	Objet
-	
	9. Engagement et signature
Je	e certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus
	Fait à RUNGIS le, 05 août 2013
Si	ignature

S

**OGARIS - CRETEIL** 





ANNEXE 5 - 02.08.2013

SOGARIS - CRETEIL